

Quelle prise de position des milieux apicoles dans le cadre de l'initiative « Pour une Suisse libre de pesticides de synthèses ? »

1. Contexte.

Lancée par un collectif de citoyens neuchâtelois, l'initiative a pour but « l'interdiction de l'utilisation de tout pesticide de synthèse dans la production agricole, dans la transformation des produits agricoles et dans l'entretien du territoire. Ce texte réclame également l'interdiction d'importer des denrées alimentaires qui contiennent des pesticides de synthèses ou qui ont été produits en utilisant ces derniers »¹.

Le Conseil Fédéral (27.02.2019) puis le Conseil National (19.06.2019) par 130 voix contre 58, recommande de rejeter l'initiative sans contre-projet. Le Conseil des Etats ne l'a pas encore traitée.

2. Pourquoi ce rejet sans contre-projet?

L'exécutif et le législatif considèrent « qu'un gros effort a déjà été entrepris pour réduire les risques liés aux pesticides avec le plan d'action sur les produits phytosanitaires. Dans le cadre de la Politique agricole à partir de 2022, ces efforts seront intensifiés par des mesures efficaces et adaptées à la pratique »².

Il n'est nulle part mentionné, dans le projet de loi agricole en consultation, une politique de réduction des produits phytosanitaires.

3. Position du monde apicole par la SAR.

Le comité de la SAR a décidé de ne pas donner de consigne de vote du fait de la vocation apolitique de l'organisation (selon revue suisse d'apiculture d'avril). Le professeur Alexandre Aebi, dans une tribune ouverte dans le journal no7/2019 s'est étonné de cette décision « (...) Le constat est clair : parmi les causes du déclin des abeilles et des autres insectes, il n'y en a qu'une que l'on peut supprimer immédiatement : les pesticides de synthèse ».

4. Quelle position du monde apicole voulons-nous comme apiculteur et citoyen ?

Selon la source choisie, le peuple devrait se prononcer le 27 février³ ou le 17 mai 2020⁴. En conséquence la question se pose de la place de nos associations dans les débats à venir.

Souhaitez-vous que les associations apicoles

- soutiennent l'initiative
- combattent l'initiative

- Pensez-vous que la FAVR devrait être active dans la campagne de votation ?*
FAVR : Fédération d'Apiculture du Valais Romand

- Pensez-vous que la SAR devrait être active dans la campagne de votation ?*
SAR : Société Romande d'Apiculture

- Pensez-vous qu'Apisuisse devrait être active dans la campagne de votation ?*
Apisuisse est l'organisation faitière des associations apicoles suisses SAR, STA et Bienenschweiz au niveau fédéral

FAVR : Le comité

La réponse à ce questionnaire se fait de manière électronique et anonyme, sans possibilité de faire le lien avec celle ou celui qui répond.

Vous le trouverez sur le site de la FAVR <https://www.favr.ch/sondage-initiative>.



Pour toute question : François Schoch, vice-président, 079 212 45 34, francois.schoch@firstindustries.swiss

¹ Communiqué de presse du Conseil Fédéral du 27.02.2019

² Idem

³ Sonia Burri-Schmassmann

⁴ Selon IG Zukunft Pflanzenschutz ou en français CI avenir de la protection des plantes